

**Lettre d'information N° 11
20 mars 2024**

Permanences agricoles multi-administrations

Bonjour,

Les permanences individuelles agricoles, à l'attention des agriculteurs en difficultés, se tiendront désormais **sur rendez-vous** :

- les vendredi de 9h30 à 12h30 à la Sous-préfecture de Confolens - Rue Babaud-Lacroze
16500 Confolens

- les vendredi de 14h00 à 17h00 à la Direction Départementale des Territoires - 43, rue du docteur
Duroselle 16016 Angoulême

Je vous invite en conséquence à prendre l'attache de mes services au 05 17 17 39 02 pour fixer la prise de rendez-vous préalable à ces entretiens.

Vous en souhaitant une bonne réception.

Cordialement

Le chef de service économie agricole et rurale

Jean-Sébastien SCHAAL

Retrouvez toute nos lettres d'information sur le site internet des services de l'Etat en Charente